

PORTRAIT Laëtitia Desclaux est installée depuis mai 2023 en tant que vigneronne sur la commune d'Orches (86). Elle partage son expérience de jeune installée.

« Plus qu'un travail, une passion »

Entrée dans le monde du travail à l'âge de 20 ans, Laëtitia Desclaux exerce plusieurs métiers (AVS, ambulancière, secrétaire...) sans vraiment se sentir à sa place, ni reconnue et valorisée pour son travail. Elle se questionne sur son avenir, jusqu'au jour où elle fait la connaissance d'un vigneron sur les terres du vignoble du Haut-Poitou. Elle travaille en tant que saisonnière dans le domaine viticole pour apprendre le métier. Et c'est un véritable coup de cœur ! Interview.

Comment êtes-vous devenue vigneronne ?

Afin de finaliser mon projet d'installation, j'ai décidé de reprendre mes études et de suivre une formation professionnelle. Au bout d'un an, j'ai obtenu le Brevet professionnel responsable d'entreprise agricole en viticulture et œnologie. Au cours de cette période, j'ai dû jongler entre ma formation, mon travail de saisonnière et ma vie de



MSA POITOU

famille. Ce n'était pas facile à gérer mais j'ai pu acquérir des connaissances et développer le travail de la vigne en étant sur le terrain. Je suis fière d'être allée jusqu'au bout. Petit à petit, mon projet d'installation s'est construit. J'ai été soutenue par mon entourage, le propriétaire du vignoble et les vignerons voisins. J'ai pu profiter du départ à la retraite de l'un d'eux pour racheter des terres. Véritable épanouissement personnel, je

me retrouve pleinement dans mon rôle de cheffe d'exploitation vigneronne.

Comment est répartie votre activité et votre nouvelle organisation ?

L'activité de vigneronne commence par le travail de la terre, jusqu'à la production du vin, à la différence du viticulteur, qui est sur le travail de la vigne et le vinificateur qui, lui, est sur la production du vin. Sur mon domaine, je produis

du vin blanc sec, du rosé sec et demi-sec et du vin rouge : cabernet franc, merlot, gamay et cabernet sauvignon.

L'activité est répartie sur l'ensemble de l'année avec des périodes plus ou moins chargées. Fin 2023, j'ai finalisé mes premières récoltes. L'année semble bonne, avec une récolte en fruits correcte. En attendant la mise en bouteille de mon vin et sa première commercialisation, j'entretiens mes vignes et les parcelles.

Grâce à mon installation, je suis libre et autonome, fière d'être mon propre chef et je le savoure. Mes enfants me voient avec le sourire, ils sont heureux pour moi.

Comment la MSA vous a-t-elle accompagnée ?

J'ai d'abord déclaré mon entreprise individuelle sur le guichet unique des entreprises. C'est le portail Internet qui permet de faire ses déclarations de création ou de clôture d'entreprise. Ma déclaration de création a

été transmise à la MSA Poitou, qui a pris connaissance de mon installation, et j'ai ensuite été contactée par une conseillère en protection sociale pour un rendez-vous d'installation.

Ce rendez-vous m'a permis de faire le point sur l'ensemble de mes droits au niveau de la protection sociale : santé, famille et retraite. Et j'ai pu avoir connaissance du montant de mes cotisations sociales et de mieux comprendre les droits qui en découlent.

Pour toute prise de rendez-vous avec la MSA Poitou, se connecter sur l'espace privé.

MSA POITOU

RENDEZ-VOUS

■ **Laëtitia Desclaux souhaite maintenant créer sa propre étiquette, faire connaître son vin et le commercialiser aux alentours. Elle ouvrira les portes de son chai La Croix belle fille 4 lieu-dit Folie à Orches samedi 23 mars 2024, pour une dégustation et la vente de son vin.**